

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Florian Gander, Pascal Spuhler,
Marie-Thérèse Engelberts, Henry Rappaz et
Fabien Delaloye*

Date de dépôt : 29 novembre 2010

Proposition de résolution Intégration pour tous

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les sourds et malentendants représentent 10% de la population, selon la Fédération suisse des sourds, c'est-à-dire environ 42'000 personnes uniquement pour le canton de Genève ;
- que les sourds et malentendants ont les mêmes droits de citoyens que les autres habitants du canton ;
- qu'aujourd'hui les débats du Grand Conseil ne sont pas accessibles à cette catégorie de citoyens ;
- qu'aucune personne ne s'occupe au niveau du Grand Conseil de l'accès à l'information pour les personnes sourdes et malentendantes,

invite le Conseil d'Etat

- en vue des travaux prévus dans la salle du Grand Conseil, à définir la mise en place d'un dispositif rendant accessibles les débats aux sourds et malentendants.
- à examiner la possibilité d'une diffusion télévisée des débats du Grand Conseil accessibles à ces personnes, grâce à la présence d'un interprète ou à un sous-titrage.

- à collaborer avec l'assurance-invalidité afin de voir quelle serait sa prise en charge ou son éventuelle participation.
- à prendre contact également avec l'institution Procom afin de définir la possibilité pour un interprète de traduire les débats durant les séances du Grand Conseil.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Etant un citoyen lambda, je me suis rendu compte il n'y a pas si longtemps que les débats du Grand Conseil pouvaient être passionnants. Mais ils échappent complètement à une catégorie de personnes qui se retrouvent ainsi privées du droit de participer à la vie politique : les sourds et les malentendants.

Comme nous tous, les sourds et malentendants ont droit à l'information politique et nous devons leur donner la possibilité d'être des citoyens à part entière.

Dans notre canton nous avons 10% de la population qui est atteinte de surdit  profonde ou est malentendante. Cela repr sente pr s de 42'000 citoyens genevois, ce qui est loin d' tre n gligeable. Mais contrairement   certains pays   travers le monde, qui ont pris des dispositions pour faire traduire les d bats des parlements dans la langue des signes, la Suisse et Gen ve sont en retard.

Nous demandons d' tudier un dispositif technique, afin de rendre accessibles les d bats du Grand Conseil. Il pourrait s'agir d'un interpr te traduisant les interventions des d put s dans la langue des signes, et qui serait plac  en incrustation sur l' cran, ou de toute autre solution    tudier.

La surdit  reste un handicap invisible dans notre soci t . Il est de notre devoir de faire en sorte que l'acc s   l'information soit  gale pour toutes et tous, afin qu'une cat gorie nombreuse de citoyens ne se retrouvent plus exclus.

Nous vous prions, Mesdames et Messieurs les D put s, de faire bon accueil   la pr sente r solution et de lui donner la suite qui convient afin de permettre une meilleure int gration de tous nos citoyens.